



Démarche : Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens dentistes de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026

Organisme : Direction des talents et de l'innovation

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

L'administration de la Polynésie française organise un concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026.

L'arrêté n° 3588/MFT/DTI du 29 mai 2026 portant date d'ouverture et organisation matérielle de celui-ci.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 2 juin 2026 jusqu'au mercredi 1^{er} juillet 2026 inclus.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

1° Un entretien avec le jury chargé d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leur aptitude à exercer la profession dans le cadre des missions remplies par les services, suivi d'une série de questions portant sur la connaissance de la Polynésie française, de ses institutions, de sa société, de son histoire, de sa culture et de son environnement ; au cours de cet entretien seront également jugées : la présentation, l'expression orale et la motivation du candidat (durée 20 minutes - coefficient 5) ;

2° Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée 20 minutes - coefficient 2).

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Confidentialité et protection des données

Les données à caractère personnel collectées par la Direction des talents et de l'innovation, directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des dossiers d'inscription au concours en question. Le traitement de ces données est nécessaire pour instruire votre dossier ainsi que pour l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires et effectuées dans le respect des prescriptions légales.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant le pôle recrutement par concours au 40 47 79 00 ou par courriel à : concours.dti@administration.gov.pf

Engagement

J'atteste sur l'honneur la véracité des renseignements et des justificatifs fournis dans ce dossier d'inscription et me déclare averti(e) que toute fausse déclaration ou document inexact me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vé

- Nuku Hiva - 98742
- Tahuata - 98743
- Ua Huka - 98744
- Ua Pou - 98745
- Archipel des Australes
- Maria - 98795
- Raivavae - 98750
- Rapa - 98751
- Rimatara - 98752
- Rurutu - 98753
- Tubuai - 98754
- Archipel des Tuamotu-Gambier
- Ahe - 98770
- Ahunui - 98790
- Akamaru - 98755
- Akiaki - 98791
- Amanu - 98790
- Anaa - 98760
- Angakaitai - 98755
- Anuanuraro - 98790
- Anuanurunga - 98790
- Apataki - 98762
- Aratika - 98790
- Arutua - 98761
- Aukena - 98755
- Eiao - 98796
- Faaite - 98786
- Faaite - 98790
- Fakahina - 98766
- Fakarava - 98763
- Fangatau - 98765
- Fangataufa - 98791
- Hao - 98767
-

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vé

- Hatu Iti - 98796
- Hatutaa - 98796
- Hereheretue - 98790
- Hikitake Amanu - 98790
- Hikueru - 98768
- Hikueru - Tekokota - 98790
- Hiti - 98790
- Kamaka - 98755
- Katiu - 98789
- Kauehi - 98787
- Kauehi - 98790
- Kaukura - 98785
- Mahetika - Marokau - 98790
- Makaroa - 98755
- Makatea - 98790
- Makemo - 98769
- Makemo - 98790
- Mangareva - 98755
- Manihi - 98771
- Maniui - 98755
- Manuae (Scilly) - 98732
- Manuhangi - 98790
- Manui - 98755
- Maria (Gambier) - 98792
- Marokau - 98790
- Marotiri - 98794
- Marutea Nord - 98790
- Marutea Sud - 98793
- Marutea-Nord - 98790
- Mataiva - 98777
- Maturei Vavao - 98792
- Maupihaa (Mopelia) - 98732
- Mehetia - 98722
-

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vé

- Morane - 98792
- Moruroa - 98791
- Motu One - 98742
- Motu One (Bellinghausen) - 98732
- Motureivavao - 98792
- Motutapu - 98790
- Motutunga - 98790
- Napuka - 98772
- Nengonengo - 98790
- Niau - 98790
- Nihiru - 98790
- Niutahi - Apataki - 98762
- Nukumarua - Aratika - 98764
- Nukutavake - 98773
- Nukutavake - 98791
- Nukutepipi - 98790
- Paraoa - 98790
- Pirae - 98736
- Pinaki - 98791
- Pukapuka - 98774
- Pukarua - 98780
- Rangiroa - 98775
- Rangiroa - 98776
- Raraka - 98790
- Garumaoa Raroia - 98790
- Ravahere - 98790
- Reao - 98779
- Reitoru - 98790
- Rekareka - 98790
- Taenga - 98790
- Taenga - 98791
- Tahanea - 98790
- Taiaro - 98790
-

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vé

- Takaroa - 98781
- Takume - 98790
- Taravai - 98755
- Tatakoto - 98783
- Tauere - 98790
- Tekokota - 98790
- Tematangi - 98791
- Temoe - 98792
- Tenararo - 98792
- Tenarunga - 98792
- Tepoto Nord - 98791
- Tepoto-Sud - 98790
- Tetiaroa - 98701
- Tikehau - 98778
- Tikei - 98790
- Toau - 98763
- Tuanake - 98790
- Tupai - 98730
- Tureia - 98784
- Vahanga - 98792
- Vahitahi - 98788
- Vahitahi - 98791
- Vairaatea - 98791
- Vaitepaua - 98790
- Vanavana - 98791
- France métropolitaine (incluant la Corse)
- Guadeloupe
- Guyane
- Martinique
- Mayotte
- Nouvelle-Calédonie
- Réunion
- Saint-Barthélemy
-

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vé

- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Wallis-et-Futuna
- Autre

Adresse géographique complète

Indiquez votre adresse de résidence (exemple : Tahiti, Punaauia Pk 9 côté mer Servitude Noa lotissement 8).

Adresse postale

Indiquez l'adresse de réception de votre courrier (exemple : BP 1234 - Punavai).

Numéro de téléphone

Indiquez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignable.

Pièce d'identité

Joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité (date d'expiration visible).

Le permis de conduire n'est pas accepté ici.

Dans le cadre de la RGPD, le titre d'identité sera supprimé lors de l'acceptation, du refus ou du classement sans suite du dossier.

Aussi, pour des raisons de sécurité, un filigrane est automatiquement ajouté aux images.

Finalement, le titre d'identité ne sera ni disponible dans les zip de dossiers, ni téléchargeable par API.

Pièce d'identité

CHOIX DES DOMAINES ET OPTIONS

Sélectionner le diplôme le plus élevé obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Licence : Diplôme de Licence (diplôme universitaire de trois ans)
- Licence Professionnelle : Diplôme de Licence Professionnelle (Licence avec spécialisation professionnelle)
- BUT : Bachelor Universitaire de Technologie (remplace le DUT en trois ans)
- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (qualification dans l'animation et le sport)
- Bachelor : Bachelor (titre d'école privé reconnu, mais certains peuvent être certifiés par l'État au niveau 6)
- Autre diplôme de niveau Bac+3/4
- Master : Diplôme de Master (diplôme universitaire de cinq ans, divers domaines : économie, sciences, lettres, etc.)
- Master spécialisé : Formation professionnelle spécialisée (souvent à Bac+5, parfois plus longue)
- Diplôme d'Ingénieur : Diplôme d'Études en Ingénierie (cinq ans, délivré par des écoles d'ingénieurs accréditées)
- Diplôme de Grande École : Diplôme d'établissements comme les Écoles de Commerce (Bac+5 ou plus)

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vétérinaires

- DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau supérieur en sport et animation)
- DE : Diplôme d'État dans certains secteurs spécialisés (par ex. DE d'Infirmier Anesthésiste)
- Autre diplôme de niveau BAC+5
- Doctorat : Doctorat (niveau le plus élevé dans les études universitaires, préparé en trois ans après le Master, dans la recherche)
- HDR : Habilitation à Diriger des Recherches (permet d'encadrer des thèses de doctorat, principalement dans les universités)
- Diplôme de Docteur en Médecine : Obtenu après 6 à 9 années d'études selon la spécialité
- Autre diplôme de niveau Bac+8 et au-delà

Spécialités

Dans quelle spécialité souhaitez-vous effectuer les épreuves ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Biologie
- Chirurgie dentaire
- Pharmacie
- Vétérinaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif du diplôme pour la spécialité « Biologie »

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ou de docteur en médecine disposant dans les deux cas, du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif du diplôme pour la spécialité « Chirurgie dentaire »

Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif du diplôme pour la spécialité « Pharmacie »

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif du diplôme pour la spécialité « Vétérinaire »

Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire

Épreuve orale facultative

Souhaitez-vous passer l'épreuve orale facultative en langue ?

Pour cette épreuve facultative, seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des Biologistes, vétérinaires
TRAVAILLEUR RECONNU HANDICAPÉ

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Travailleur reconnu handicapé

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de travailleur handicapé

1) Joindre une notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ou l'attestation de demande de renouvellement ;

2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.